



## Opérationnalisation du commerce électronique en Afrique

**INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT**

<https://forms.gle/aSG8BTrNc2vksysN9>

Date : 20 Janvier - 14 Février 2025

Date limite des candidatures : 19 Janvier 2025



COURS EN LIGNE



CERTIFICAT

Langues : Français - Anglais



LA PROTECTION SOCIALE ET L'ECONOMIE DES SOINS EN AFRIQUE

## APPEL A CANDIDATURES

### L'ANNONCE EN BREF

**Genre : Cours à court terme**

**Domaine : Protection sociale**

**Debut du cours : 20 Janvier**

**Durée : 4 Semaines**

**Langues : Français - Anglais**

**Type de cours : Cours en ligne**

**Frais : Prise en charge par la CEA**

**Date limite de dépôts des candidatures : 19 Janvier 2025**

**Public cible : Technocrates spécialisés en Politique Sociale**



NB : L'IDEP encourage et soutient fortement la participation de fonctionnaires féminins dûment qualifiés à son programme de développement des capacités et de formation.

# PROGRAMME RATIONALE

Au cours des trois dernières décennies, l'Afrique a connu des fluctuations notables de sa croissance économique. La croissance moyenne dans les années 1990 était d'environ 2,5 %, suivie d'une croissance soutenue de 2000 à 2015, faisant du continent la deuxième région du monde à la croissance la plus rapide (UNECA 2015). La croissance économique a ralenti après 2015, avec des taux de croissance annuels moyens de 3,2 % (UN 2019). Cela est dû aux effets persistants de la crise financière mondiale et à la chute des prix des matières premières qui a suivi. La pandémie de COVID-19 a encore eu un impact sur les performances de croissance, avec une contraction de 2,1 % en 2020. En outre, la guerre en Ukraine a ajouté des difficultés supplémentaires pour les pays déjà aux prises avec les effets de la crise sanitaire<sup>1</sup>.

La fluctuation des performances de croissance s'explique principalement par la forte vulnérabilité du continent aux facteurs externes. L'économie est peu diversifiée et dépend fortement des secteurs miniers et extractifs, qui ne génèrent pas suffisamment d'opportunités d'emploi pour une main-d'œuvre croissante.

Entre 1990 et 2015, le taux de pauvreté en Afrique n'a cessé de baisser, passant de 54 % à 41 %. Cependant, le nombre absolu d'Africains vivant dans l'extrême pauvreté (avec moins de 1,90 dollar par jour) est passé de 278 millions en 1990 à 413 millions en 2015. Selon les données de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), les perturbations causées par la pandémie de COVID-19 ont poussé environ 55 millions d'Africains dans l'extrême pauvreté en 2020 et ont renversé plus de deux décennies de progrès en matière de réduction de la pauvreté sur le continent<sup>2</sup>.

Les indicateurs sociaux tels que l'éducation et la santé illustrent également les défis auxquels l'Afrique est confrontée malgré la croissance économique. Les investissements dans les services sociaux n'ont pas suivi le rythme de la croissance démographique et des besoins associés. Les taux de scolarisation se sont améliorés, mais la qualité et les taux d'achèvement, en particulier dans les zones rurales, restent faibles. L'accès aux soins de santé a également montré des disparités. Des progrès ont été réalisés en matière de santé maternelle et infantile, mais des problèmes comme la malnutrition et les maladies transmissibles persistent. La pandémie a exacerbé ces défis, entraînant des reculs dans les systèmes de santé et l'accès aux services essentiels, en particulier pour les plus vulnérables.

Reconnaissant le rôle capital de la protection sociale pour relever les défis de la pauvreté et de l'instabilité économique en Afrique, les Objectifs de développement durable (ODD) appellent les pays à « mettre en place des systèmes de protection sociale adaptés au niveau national pour tous, y compris des socles, et à assurer d'ici à 2030 une couverture substantielle des pauvres et des personnes vulnérables » (cible 1.3). Les systèmes de protection sociale tels que les transferts monétaires, l'accès aux soins de santé, à l'éducation et à d'autres services essentiels peuvent promouvoir l'inclusion sociale, atténuer les impacts des chocs économiques et soutenir les populations vulnérables.

De nombreux pays africains ont besoin de systèmes de protection sociale robustes, en particulier pour les travailleurs informels, qui constituent une part importante de la population active. Le renforcement de ces systèmes peut contribuer à amortir les effets des ralentissements économiques, tels que ceux observés pendant la pandémie de COVID-19, en fournissant une assistance rapide à ceux qui en ont besoin.

On estime que la réalisation de la cible 1.3 des ODD sur les systèmes de protection sociale pour tous dans les pays en développement d'ici 2030 coûtera 1 000 milliards de dollars, soit 3,3 % de leur PIB combiné. Pour les pays à faible revenu, le déficit de financement est estimé à 78 milliards de dollars par an, soit près de 16 % de leur PIB combiné en moyenne.

Les systèmes de soins sont très importants dans le contexte africain, en particulier compte tenu des taux élevés d'emploi informel, des familles nombreuses et de la forte dépendance aux réseaux intergénérationnels en matière de soins. Ces systèmes, essentiels au bien-être et à la stabilité de la société, ne sont pas toujours suffisamment valorisés dans les régimes de protection sociale officiels. Ils incluent des tâches telles que la garde des enfants, les soins aux personnes âgées, l'aide aux personnes handicapées et d'autres tâches domestiques. En Afrique, le travail de soins est essentiellement effectué par les femmes et reste largement non rémunéré et sous-valorisé, contribuant ainsi à la persistance des inégalités entre les sexes.

La cible 5.4 des ODD appelle les pays à « reconnaître et valoriser les soins et le travail domestique non rémunérés en fournissant des services publics, des infrastructures et des politiques de protection sociale et en promouvant le partage des responsabilités au sein du ménage et de la famille, selon les besoins nationaux ».

Pour que la protection sociale soit efficace, les gouvernements doivent concevoir et gérer efficacement les programmes. Cela nécessite que les responsables publics disposent des connaissances et des compétences appropriées pour développer des systèmes qui garantissent une prestation efficace des services. Donner la priorité au développement des capacités, améliorer la collecte de données et assurer une prestation de services efficace sont essentiels pour rendre les systèmes de protection sociale efficaces, durables et réactifs aux défis structurels à court et à long terme.

C'est dans ce contexte que l'IDEP organise le cours sur « **La protection sociale et l'économie des soins en Afrique** ».

## OBJECTIF

L'objectif du cours est de fournir aux cadres moyens et supérieurs et aux décideurs une compréhension globale de la protection sociale et de l'économie des soins en Afrique, y compris la conception, le financement, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation des politiques et programmes connexes.

À l'issue de ce programme de renforcement de capacités, les participants devraient avoir acquis:

- Une meilleure compréhension des cadres de protection sociale et des systèmes de soins.
- Une connaissance des outils et mécanismes existants pour assurer la viabilité financière des systèmes de protection sociale, y compris des informations sur la relation entre protection sociale, finances publiques et stabilité économique.
- Une Connaissance et expertise pour concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer les politiques de protection sociale

- Des compétences pour élaborer des stratégies visant à promouvoir une protection sociale sensible au genre et aux soins et à mettre en place des systèmes réactifs aux chocs qui renforcent la résilience aux événements inattendus, garantissant ainsi une meilleure atténuation et une meilleure préparation

## CONTENU ET STRUCTURE

Le cours comportera un certain nombre de modules portant sur la protection sociale. L'on peut citer, entre autres, les modules suivants :

- **Module 1:** Introduction à la Protection Sociale
- **Module 2:** Protection Sociale : Types, Couverture et Instruments
- **Module 3:** Financement de la Protection Sociale
- **Module 4:** Extension de la Protection Sociale au Secteur Informel
- **Module 5:** Protection Sociale Sensible au Genre et aux Soins
- **Module 6:** Protection Sociale réactive aux crises
- **Module 7:** Suivi et Evaluation des Systèmes de Protection Sociale

## METHODOLOGIE

Ce cours à rythme libre sera dispensé du **20 Janvier au 14 février 2025.**

Le cours sera modéré de manière asynchrone sur une base hebdomadaire et les participants sont tenus de participer à des discussions en ligne hebdomadaires. En outre, chaque module comporte des leçons interactives qui fournissent le contenu de base autour du sujet de ce module. Les leçons sont conçues de manière que les apprenants soient également capables d'auto-évaluer leur compréhension grâce à des quiz intégrés. Des ressources supplémentaires telles que des bibliographies, des liens Web et des lectures facultatives sont fournies aux participants qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur le sujet du cours.

## PUBLIC CIBLE

Les Participants cibles sont les suivants :

- Middle and senior level policy officials and managers directly connected with or responsible for planning, designing, managing, monitoring, and evaluating Social Policy and Social Protection Policies; development policy and instruments in their countries;
- Les responsables et gestionnaires de niveau intermédiaire et supérieur directement liés ou responsables de la planification, de la conception, de la gestion, du suivi et de l'évaluation des politiques sociales et de protection sociale, des politiques et instruments de développement dans leur pays ;
- Les fonctionnaires extérieurs aux institutions de planification de base qui jouent un rôle clé dans la formulation des politiques économiques et / ou sociales au sens large ; et de la protection sociale en particulier

## INFORMATION ADDITIONNELLE

### *Admission au Cours*

Les candidats au cours doivent avoir au minimum une licence en politique sociale ou en économie. De plus, deux années d'expérience de travail dans le domaine seront requises. Les candidates qualifiées sont vivement encouragées à postuler.

Jusqu'à la date limite d'inscription, les participants sont acceptés au cours sur une base continue et sous réserve de disponibilité des créneaux horaires.

Les candidatures doivent être remplies exclusivement sur la plateforme de candidature en ligne de l'IDEP au : <https://forms.gle/LfqbDrrGSLxSJ5LSA>

### *Certificat*

Un certificat de fin de stage sera délivré par l'IDEP à tous les participants qui auront réussi les auto-évaluations liées au stage présentées pour chaque module.

### *Prérequis Techniques*

L'accès à l'internet est une condition essentielle de la participation. Les spécifications suivantes, au minimum en termes de matériel et de logiciel, sont requises pour suivre ce cours d'apprentissage en ligne. Veuillez consulter votre administrateur de réseau ou votre responsable des systèmes pour vous assurer que vous disposez des éléments suivants :

- Platform: Windows 95, 98, 2000, NT, ME, XP ou supérieur; Mac OS 9 or Mac OS X; Linux
- Matériel: 64 MO de RAM, 1 Go d'espace disque disponible
- Logiciels:
  - Adobe Acrobat Reader
  - Adobe Flash Player
  - Microsoft Office (Windows ou Mac) ou Open Office
  - Navigateur: Google chrome, Firefox 36 ou supérieur ou Internet Explorer 7 ou plus
- Modem: 56 K
- Noter que JavaScript, les cookies et les pop-ups doivent être activés

## CONTACT

Division de l'Apprentissage en ligne et de la Gestion des Connaissances de l'IDEP

Tel: +221 33 829 55 00

Fax: +221 33 822 29 64

Email: [elarning@unidep.org](mailto:elarning@unidep.org)



NB : L'IDEP encourage et soutient fortement la participation de fonctionnaires féminins dûment qualifiés à son programme de développement des capacités et de formation.